ZOOM 28

1

Octobre - novembre - décembre 2015 n°60

Eure et Loir
Région
Centre

Sommaire

Édito	p.	1
Baromètre de la compensation APF	p.	2
Elections C APF D	p.	3
Assemblée départementale	p.	4
Foyers à la voile	p.	5
Football	p.	6
Fête du sourire		
Forum des asso	p.	7
Groupe SEP		
Au revoir Annie	p.	8
Handidon	p.	9
Activités	p.	10
Informations	p.	11
Agenda	p.	12

∞∞∞∞

Commande de chocolats
Inscription au repas de Noël

Délégation Départementale
26 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 28 61 43

Courriel : dd.28@apf.asso.fr
Blog : apf28.fr
Facebook : APF d'Eure-et-Loir

Ouvert du lundi au vendredi
9h00 -12h00 / 13h30 – 17h00

La Délégation sera fermée :
- Mercredi 11/11/2014
- Du mercredi 23/12/2014 au dimanche 3/01/2015 inclus

ISSN : 1281-8321

Edito

Chers adhérents, bénévoles et donateurs,
Le conseil APF du département (CAPFD) nous a désignés moi et Fabienne comme représentant départemental et suppléant. Nous avons accepté ces fonctions dans un esprit de service aux autres et de continuité. C'est pour moi une façon aussi de remercier tous ceux qui se sont battus pour notre cause pendant des années et qui ont obtenu que nos conditions de vie s'améliorent et que nous ayons une vraie « vie sociale ». Le combat n'est pas fini, bien au contraire avec la crise qui est là, les restrictions budgétaires qui vont s'amplifier les prochaines années. Il nous faut rester vigilant et c'est pour cela qu'il faut continuer à revendiquer et à organiser la représentation politique de l'APF là où l'association doit-être présente dans le département.
Je tiens à rendre hommage en début de cet édito, à deux personnes en particulier : Gérard Prier et Annie Guy.
Gérard a décidé de prendre du recul au sein de l'association. Il n'a pas compté son temps et son énergie pendant toutes ces années en tant que représentant départemental et régional. Il reste au conseil, souhaite conserver certains sujets qui lui tiennent à cœur et sera là pour nous conseiller.
Annie qui est partie début Octobre à la retraite va beaucoup nous manquer. Elle nous accueillait tous chaleureusement avec gentillesse et bienveillance quelques soient les circonstances.
Je tiens à remercier les personnes bénévoles qui en attendant de connaitre l'aboutissement de la réorganisation, ont accepté de se relayer à l'accueil-secrétariat de la délégation pour effectuer des tâches souvent ingrates et chronophages. C'est une chance pour les adhérents d'avoir une délégation de proximité qui soit ouverte tous les jours et nous souhaitons qu'elle le reste car c'est un lieu important de rencontres, d'échanges, d'accompagnement et de pratiques d'activités de loisirs pour nous tous. Nous devrons cependant rester attentifs à créer et maintenir des groupes «relais- amitiés » dans des lieux éloignés de Chartres pour que les adhérents ne se sentent pas trop isolés.
Le CAPFD a pour objectif que l'association fonctionne bien et qu'elle réponde aux besoins et attentes des adhérents. Nous sommes à votre écoute et nous encouragerons toutes les initiatives si elles sont pertinentes. Il faudra certainement définir des priorités (on ne peut pas tout faire), développer le travail en équipe avec tous les bénévoles et par conséquence développer aussi les aspects « relation et communication » pour que les informations circulent.
A titre personnel, j'essaierai de coordonner ce qui peut et ce qui doit l'être pour ce qui est du ressort d'un représentant départemental, en relation avec Catherine. J'essaierai de trouver ma place dans l'organisation actuelle et future.
Pour finir, j'invite toutes celles et tous ceux qui veulent s'investir bénévolement à nous rejoindre. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, le travail est « immense ». Nous comptons sur vous.

Vincent SIMON. Représentant départemental APF d'Eure et Loir.

BAROMÈTRE DE LA COMPENSATION

DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'APF, dans son magazine Faire Face, lance une opération d'évaluation de la prestation de compensation du handicap (PCH). Il s'agit de partir de votre point de vue, vous, personnes en situation de handicap bénéficiant de cette aide. L'idée est que vous deveniez à votre tour les observateurs des droits que vous avez et non plus seulement des personnes évaluées régulièrement par les MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées). C'est désormais à vous qu'il appartient la possibilité de donner votre avis, que vous jugiez l'action des MDPH comme positive ou comme pouvant être améliorée. Ceci nous servira à mesurer, dix ans après, les effets de la PCH et la réception que vous lui faites, nous permettant de défendre vos droits de façon plus efficace.

Pour y participer et nous aider à améliorer votre quotidien, vous pouvez répondre à cette enquête et en devenir acteur en allant sur le site internet qui lui est dédié, à savoir **compensationhandicap.fr**. Tapez ce nom dans votre moteur de recherche internet préféré et vous aurez directement accès à l'enquête ! Une fois le questionnaire rempli, vous pourrez, en plus, observer votre résultat individuel, celui de votre département et enfin vous renseigner sur le résultat national. Ces résultats, hormis les résultats personnels, vous pourrez les comparer, les partager et les imprimer si vous le souhaitez.

La campagne de communication sur ce thème-là a commencé et les résultats seront publiés au cours de l'automne. La qualité de l'enquête reposant sur vous, bénéficiaires, nous comptons sur votre participation !

N'hésitez pas, si besoin, à demander de l'aide à la délégation.

Elections au Conseil APF de Département (CAPFD)

Les élections ont eu lieu le 29 juin 2015. Le Conseil d'Administration APF les a validées le 26 septembre. Le 28 septembre, le CAPFD a élu à l'unanimité son représentant et sa suppléante

Les nouveaux élus se sont positionnés dans divers domaines, mais de futures évolutions sont possibles.

L'ouverture du Conseil Départemental à des invités réguliers sera acté lors d'un prochain CAPFD. Sur décision du Conseil élu et selon l'ordre du jour, des invités exceptionnels pourront être conviés afin d'apporter leurs connaissances particulières dans certains domaines.

D'ores et déjà, les élus se sont positionnés sur différentes missions et ont également renouvelé leur accord pour des missions réalisées par des bénévoles.

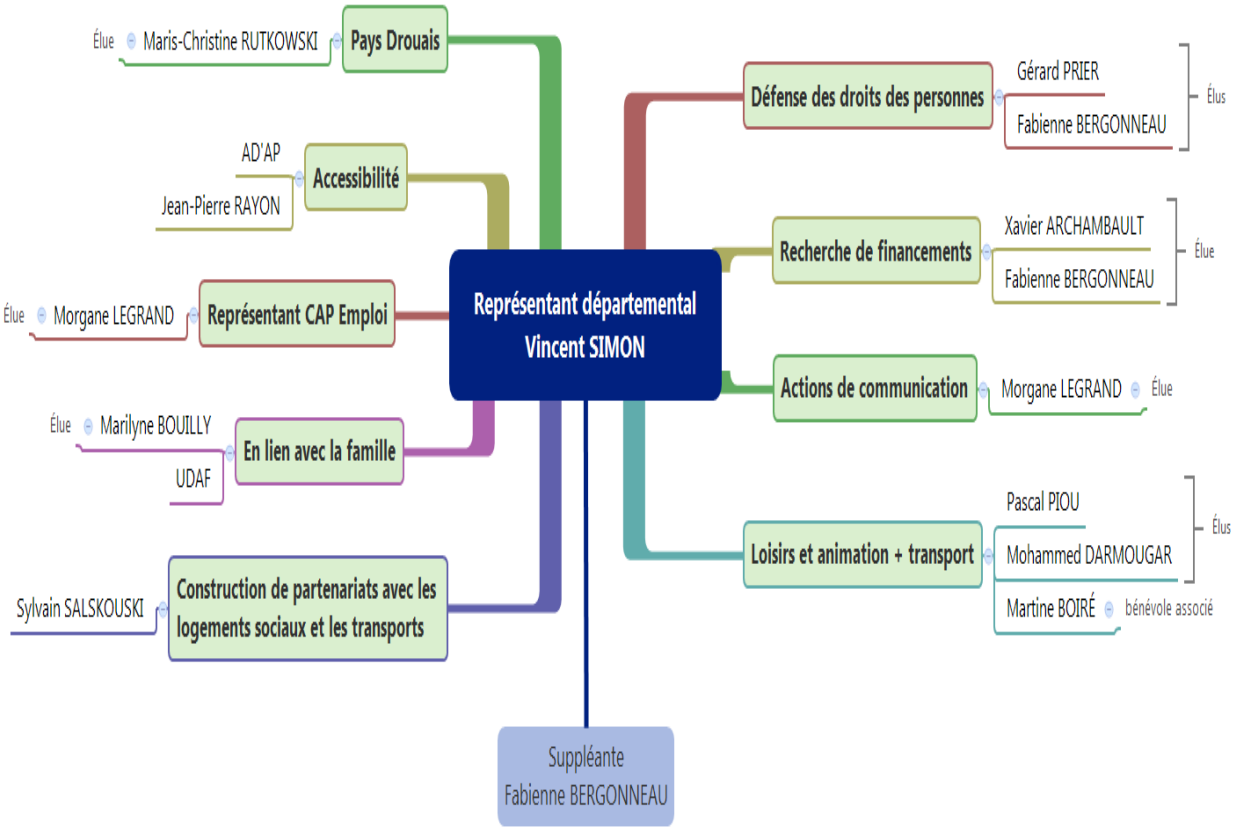

Jean-Pierre Rayon est Bénévole associé //Sylvain : participe à la construction du partenariat avec les bailleurs sociaux

Assemblée Départementale

L'Assemblée Départementale a eu lieu le vendredi 2 octobre au CRJS de Chartres. En présence de Mr Serge Dexet, administrateur de l'Apf. La séance fut ouverte à 10h15 avec la bienvenue au nouveau représentant départemental, Vincent SIMON et à sa suppléante, Fabienne BERGEONNEAU.

Gérard Prier a ensuite expliqué le fonctionnement de la MDPH, avec ses 25.000 décisions par an, et son futur rapprochement avec le public des personnes âgées pour former une MDA (Maison de l'Autonomie). De plus, il faut préciser que l'APF est très bien représentée dans notre département puisqu'elle assiste à toutes les commissions de la MDPH.

Des sketchs très représentatifs et plein d'humour !

S'en sont suivies des petites scènes de théâtre pour répondre à vos principales questions concernant la MDPH : le renouvellement des cartes, un état de santé qui s'aggrave, la perte du travail et en quoi l'APF peut vous aider.

Trois projets ont ensuite été présentés (Handidon, un concert de musique) i
A été évoquée l'arrivée d'Eric Bearez en mécénat de compétences de la fondation Orange
.

Après une pause déjeuner bien méritée, la séance a repris sur l'accessibilité et l'état des lieux, en Eure et Loir, de l'application de la loi 2005, par Jean-Pierre RAYON. Sur 212 mairies contrôlées, seulement 12% étaient accessibles en 2014. Il y a du boulot !

Catherine a ensuite présenté les rapports d'activité et financier pour l'année 2014 puis des échanges ont eu lieu sur les perspectives de la délégation pour 2016.

Gérard PRIER a eu le mot de la fin et la séance fut levée à 16h50.

Quelle bonne journée, riche en informations et en échanges ! Vivement la prochaine !

Rejoignez nous sur Facebook :
APF d'Eure et Loir

Vernouillet et Bourgarel à la voile

Le Foyer J. Bourgarel de Chartres et le Foyer « Le Haut de la Vallée » de Vernouillet se sont associés pour partir une semaine en mer dans la baie de Quiberon et le Golfe du Morbihan lors de la 21ème édition du défi voile Bretagne organisée par l'APF, du 1er juin au 5 juin 2015.
5 jours de partage d'émotions et de sensations sur un voilier, où l'on a appris à vivre tous ensemble, à se dépasser et à s'amuser …

Autour d'une régate de 14 voiliers, notre équipage était constitué de Patrick et Christophe (skippers) ; de Julie et Jérôme (chartres), de Karen et Gaëlle (Vernouillet) et de 4 accompagnateurs.

Lundi, nous avons quitté le Port du Crouesty. Nous avons pris le large pour le Port-Haliguen de la Presqu'île de Quiberon (lundi soir) avec de très belles sensations de navigation. Julie et Jérome ont barré.
Le mardi était une journée très venteuse, froide, pluvieuse et quelques petits maux de mer pour certains… puis nous avons passé deux nuits à Vannes, sous un soleil radieux, en tenues romaines, où des activités nous ont été proposées sur le thème d'Astérix et Obélix. Puis, nous avons repris le large pour retourner à Crouesty.

Nous sommes rentrés le vendredi soir, le teint hâlé, le sourire aux lèvres et plein de beaux souvenirs…. Ce rendez-vous était très attendu et reste inoubliable !

Sport et Solidarité

Sous le soleil, le **samedi 13 juin 2015**, des salariés du Foyer Bourgarel en accord avec la directrice ont organisé un tournoi de foot solidaire au profit de la délégation APF 28.
Nous leur adressons de nouveau de francs remerciements !

Cette journée a donné le sourire à tout le monde grâce aux sept équipes de joueurs de foot bénévoles très motivés (aussi compétent que des joueurs professionnels) qui ont assuré le spectacle : 2 équipes de salariés de Bourgarel, une pour le foyer de Vernouillet, une pour la délégation, une autre encore pour la fondation d'Aligre ainsi que deux équipes indépendantes pour Luisant et Mainvilliers).
La pause repas fut aussi très sympathique y compris des résidents du foyer.
Le meilleur dans tout ça, c'était bien entendu la mobilisation générale qui a vraiment contribué à l'ambiance de l'événement et nous a permis de récolter presque 1000€.

Merci au foyer Bourgarel pour son action et son soutien ainsi que de la reconnaissance à toutes les personnes présentes (toute la journée ou juste de passage). Nous renouvellerons probablement l'expérience l'année prochaine quelque soit le résultat sportif, nous étions 3ème au classement des équipes et nous trouvions déjà ça très bien !

Fête du sourire 2015, la bonne humeur quoiqu'il arrive !

Le **samedi 6 juin 2015**, l'association « les sons du sous sol » nous a invité au festival « L'paille à sons » pour que nous installions notre stand au parc André Gagnon.

Motivés et égayés par le soleil, nous étions présents de 15h à 19h prêts à vous proposer de mignons petits oursons disponibles en 3 couleurs et portant une jolie marinière qui les faisait ressembler à des mannequins Jean Paul Gauthier !

Les créations de l'Atelier de Max aussi étaient présentes avec des bracelets multicolores qui ne dépareillaient pas avec le côté estival de la chaleur.

Malheureusement le public était moins présent et nombreux que les bénévoles de la Délégation, il y a eu peu de passage sur le stand mais qu'à cela ne tienne !

Nous avons tout de même bien échangé et parlé des actions de loisirs ou revendications avec les personnes et avons vendu pour plus de 100€.
Ainsi la Fête du Sourire aura tout de même bien porté son nom car nous en sommes contents !

Forums des associations

Chartres et Dreux

Comme chaque année, nous étions présents aux forums des associations de Dreux le 6 septembre 2015 et le salon des associations de Chartres, qui se déroulait le samedi 5 et dimanche 6 septembre.

De nombreuses personnes sont venues pour prendre contact avec la délégation. Pour certains, c'était l'occasion de parler des difficultés rencontrées en lien avec leur handicap. D'autres se sont montrées intéressées pour donner de leur temps auprès de notre association.
.Nous leur en sommes reconnaissants.

Nous en avons également profité pour vendre des tickets Handidon.

Ces journées furent très agréables et riches en échanges.

Parole d'une Sepienne !

Et voilà, l'été est bientôt fini Vive la rentrée !!

Quel bonheur de se retrouver, deux mois c'est long pour nous.

Alors on repart pour de nouvelles aventures !
Voici une photo du repas du mois de juin qui montre la convivialité au sein de notre groupe !
Tout le monde n'est pas représenté, mais il y aura d'autres photos à prendre.

Donc de grandes bises à vous tous, amies et amis de l'APF.

Amicalement,

Nathalie,
coordinatrice du groupe de parole Sep.

Réunion du groupe SEP tous les 3èmes vendredi du mois

Au revoir et bonne retraite Annie !

« Délégation APF, Bonjour ! », par ces mots elle répondait quotidiennement et inlassablement à vos appels, toujours prête à rendre service et à vous aider dans vos demandes. Annie, pour les intimes, nous laisse après de bons et loyaux services pour entrer dans une nouvelle phase de sa vie, un nouveau départ bien mérité.

Annie, employée depuis 12 ans par l'APF, tout d'abord au foyer HANDAS de Vernouillet puis un an au foyer Bourgarel et ensuite à la délégation APF d'Eure et Loir. Elle a apporté son expérience, son savoir-faire et son savoir-être, sa bonne volonté et sa douceur, son écoute et son sourire, sa disponibilité et son aura bienveillante. Elle en a vu défiler des adhérents, des bénévoles, des stagiaires, des services civiques et d'autres acteurs, et je crois que l'on peut écrire et répéter qu'elle a toujours laissé une bonne impression, une satisfaction et un plaisir certain à l'avoir eu en tant qu'interlocutrice et amie. Elle a rempli son rôle par-delà les attentes en étant consciencieuse et toujours à l'écoute des autres avec lesquels elle s'est réellement plu à discuter longuement, n'hésitant pas à aller personnellement chez certains d'entre eux sur son propre temps libre.

L'APF, pour elle, n'était pas seulement un travail, c'était surtout une manière de concevoir le monde et d'améliorer le quotidien de bon nombre de personnes en situation de handicap. Auprès de chaque personne qu'elle a rencontré, elle a effectivement fait l'unanimité par rapport à son investissement professionnel, mais avant tout personnel. C'est sa personnalité attachante qui nous manquera le plus mais l'heure est venue pour elle de se reposer, de passer à autre chose et nous devons la soutenir dans sa prochaine vie de jeune retraitée.

Elle s'en va ainsi vers une nouvelle aventure que l'on nomme « la retraite », cette période de la vie où l'on peut s'adonner à d'anciennes ou de nouvelles passions, où l'on peut profiter encore plus de sa famille (Annie, ta famille semble particulièrement heureuse de pouvoir à nouveau t'avoir à son côté ; et on les comprend…). Nous sommes persuadés qu'Annie saura quoi faire de son temps libre et qu'elle ne s'ennuiera pas, cela nous soulage. Mais pour tout ce qu'elle a fait pour l'APF et pour l'ensemble des personnes l'ayant rencontrée, nous pouvons, tous ensemble, la remercier.

Merci pour cet accueil ! Merci pour ce sourire !
Merci pour ta disponibilité ! Merci pour ton engagement personnel !

Au nom de tous ceux et celles qui t'ont connue, nous te remercions pour tes services et pour la personne que tu es, tout simplement ! Nous te souhaitons également une retraite bien active en compagnie de ta petite famille (en espérant que tu reviendras vers nous de temps en temps) !

Bonne chance dans cette nouvelle étape heureuse de ta vie ! Et encore merci pour tout !
Au revoir et bonne retraite Annie !!!

HANDIDON, en 2015 c'est reparti !

La saison 2 de HANDIDON est déjà programmée du 1er septembre au 1er décembre 2015. Quelques modifications ont été apportées au scénario pour ne pas renouveler les erreurs de la première édition.

Il s'agit toujours d'un grand jeu national sans obligation d'achats mais qui sera doublé par un tirage régional. Cela afin d'avoir des gagnants en proximité et de bien prendre en compte le caractère local de cette action. Rappel important: chaque euro collecté est intégralement reversé au bénéfice de la Délégation départementale.

Handidon nous donne la possibilité d'agir avec certains partenaires. Nous serons ainsi présents le 17 octobre à Conforama Chartres et les 23 et 24 octobre au Leclerc de Barjouville., (pour Dreux , çà s'organise)

Venez nous aider à vendre ou prenez vos tickets dons à la délégation ou lors de ces évènements !

La délégation souhaite tisser des partenariats avec : des associations de quartier ou communales, des clubs sportifs ou toutes autres structures qui accepteraient de relayer notre opération Handidon 2015 et d'y participer activement. Nous avons besoin de vous, lecteurs de ZOOM 28 et de vos connaissances du terrain pour nous aider à organiser la session 2015 ; en nous communiquant des contacts ou mieux, en nous permettant de rencontrer les décideurs que vous connaissez pour obtenir leur participation.
Nous attendons vos propositions, cela ne demande qu'un simple appel à la délégation au 02.37 28 61 43.

Nous comptons sur vous pour être des acteurs solidaires dans ce nouvel épisode HANDIDON et peut être faire encore mieux que l'année passée !

Le geste solidaire !

Les activités

Marché de Noël 2015

Comme chaque année, l'Atelier de Max expose et met en vente ses créations lors du traditionnel marché de Noël. Et comme d'habitude, il y a des nouveaux modèles tels le mouton Bibiche ou le chat Maïté. Mais, rassurez-vous, vous retrouverez également les innombrables autres peluches (lapins, oies, poules…), poupées, sacs, cartes postales, les boutons, les fleurs plastique, les boites-maisons à mouchoirs, etc…

Les dames bénévoles de l'Atelier de Max comptent sur vous, venez nombreux afin de récompenser leur travail en prenant un peu de votre temps pour admirer le travail des personnes handicapées qui réalisent ces œuvres. Vous participerez ainsi à la solidarité avec notre association.

Le Marché de Noël se déroulera sur deux journées, à savoir le **Vendredi 11 décembre de 11h à 17h et le Samedi 12 décembre de 11h à 17h** également. On vous y attendsnombreux !!!

Repas de Noël

Comme le veut la tradition le
jeudi 17 décembre
la délégation organise son repas de Noël.
Inscrivez-vous vite !
(Feuillet ci-joint)

Idées d'ateliers

L'APF songe a créer de nouveaux ateliers :

⇒ débat et échanges

⇒ lecture

Vos idées sont les bienvenues !

Si vous êtes intéressé pour y participer et/ou les animer contactez-nous au 02.37 28 61 43.

Chocolats

La délégation APF renouvelle à nouveau son partenariat avec l'entreprise « Initiatives Saveurs » pour les fêtes de Noël.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de déguster ces chocolats pendant Pâques, n'hésitez pas à vous régaler en commandant jusqu'au 16 novembre auprès de la délégation ! (Feuillet ci-joint)e

Mise à jour de la liste de diffusion du Zoom 28

Si vous souhaitez recevoir les numéros du Zoom 28 par email, merci de nous contacter pour nous indiquer votre adresse mail afin que nous puissions mettre à jour notre liste.

Rejoignez nous sur Facebook : APF d'Eure et Loir

Accompagnateur social du CCAS de Chartres

Le CCAS de Chartres propose un accompagnateur social pour toute personne âgée ou en situation de handicap, résidant à Chartres. Vous pouvez vous faire aider et accompagner pour divers motifs : des petites courses, des loisirs, des clubs, des centres commerciaux, des promenades ou bien encore des rendez-vous médicaux. Le véhicule adapté du CCAS possède une rampe et vous conduira où vous le voulez à condition que cela reste dans les limites de Chartres et de son agglomération.

Les disponibilités sont entre 9h et 12h et entre 14h30 et 16h30. Le tarif initial est de 6,30 euros la première heure puis 2,60 toutes les demi-heures supplémentaires avec une possibilité de déduction fiscale selon les cas. Pour en devenir bénéficiaires, inscrivez-vous par téléphone **au moins une semaine à l'avance** en indiquant bien la **date, l'heure et l'endroit** où vous vous rendez. Si toutefois vous annulez, prévenez rapidement le service. Vous n'avez aucun frais de dossier et aucun frais kilométrique et le service est gratuit pour votre auxiliaire si vous en avez besoin.

Pour vous inscrire ou avoir plus d'informations, contactez Mme Brun Sophie, chef de service animation séniors au 02-37-18-47-23.

Quelle assurance pour mon fauteuil électrique ?

C'est une question que bon nombre de personnes en situation de handicap moteur se posent à juste titre. Mais c'est aussi une question dont la réponse est complexe. Petit résumé du problème :

Lorsque vous circulez en dehors de votre logement avec votre fauteuil roulant électrique (FRE), au regard du code de la route, vous êtes soumis au code des piétons et considérés en tant que tel. En effet, selon les articles R 412-34 et R 412-35 du code de la route, les fauteuils roulants ne peuvent pas être assimilés à des véhicules électriques, notamment en raison de la faible vitesse à laquelle ils circulent. Néanmoins, les assureurs continuent de considérer les fauteuils électriques comme des véhicules ordinaires (« véhicules terrestres à moteur ») et, par conséquent, il est nécessaire de les assurer avec une assurance automobile (Article L 221-1 du code des assurances).

De cette manière, vous pouvez rouler soit sur les trottoirs et les chaussées, soit sur la route tant que vous ne mettez pas votre vie et celle des autres en danger et que cela est accessible pour vous. **Nous vous recommandons très fortement de faire assurer votre fauteuil électrique avec une assurance automobile car en cas d'accident (ou de dégâts), votre assurance civile ou votre assurance habitation ne couvrira pas votre véhicule et d'éventuelles réparations. En somme, il vous faut, pour être entièrement couvert, une assurance civile qui couvre les dommages que vous pourriez causer avec votre fauteuil, et une assurance automobile qui couvre les dégâts que les autres pourraient vous causer.**

Toutefois cela reste un véritable sujet d'indignation car les assurances se cramponnent au code des assurances au mépris du code de la route, qui logiquement lui est supérieur en termes juridiques. Cette situation fait l'objet d'une lutte entre les assurances, les représentants politiques et l'APF qui se bat pour un statut et une réglementation unique concernant les fauteuils roulants électriques.

Pour tous renseignements complémentaires (ou pour plus de précisions), contactez-moi à la délégation APF d'Eure et Loir, je me ferais un plaisir d'échanger avec vous.

Sylvain Salskouski.

L'Agenda des activités

		Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015
Groupes de loisirs, Activités, Groupe de parole	**Atelier de Max** Les lundis 14h30-16h30	Lundi 5, 12, 26	Lundi 2, 9, 16, 23, 30	Lundi 7, 14
	Groupe Amitié Chartres 1 Mardi/mois14h30-16h30	Mardi 6	Mardi 3	Mardi 1er
	Groupe Amitié Dreux (M-C Rutkowski) 1er jeudi du mois 14h-17h, Maison Proximum des Bâtes	Jeudi 1er	Jeudi 5	Jeudi 3
	Atelier Cuisine	Mercredi 21	Mercredi 25	Mercredi 9
	Groupe SEP 1vendredi/mois14h30-16h30	Vendredi 16	Vendredi 20	Vendredi 18
	Atelier Informatique **1 mercredi tous les 15 jours de 14h30-16h ou à la demande**	Date à définir	Date à définir	Date à définir
	Groupe d'échange de Nogent le Rotrou 1 lundi/mois 14h30-16h30 Institut André Beulé	Lundi 5	Lundi 2	Lundi 7
Actions-ressources	**1bouchon = 1sourire**	1 ou 2 fois par mois : Dépôt de la collecte à Voves		
	Handidon Vente de tickets	Samedi 17 (Conforama Chartres) 23 et 24 (Leclerc)		

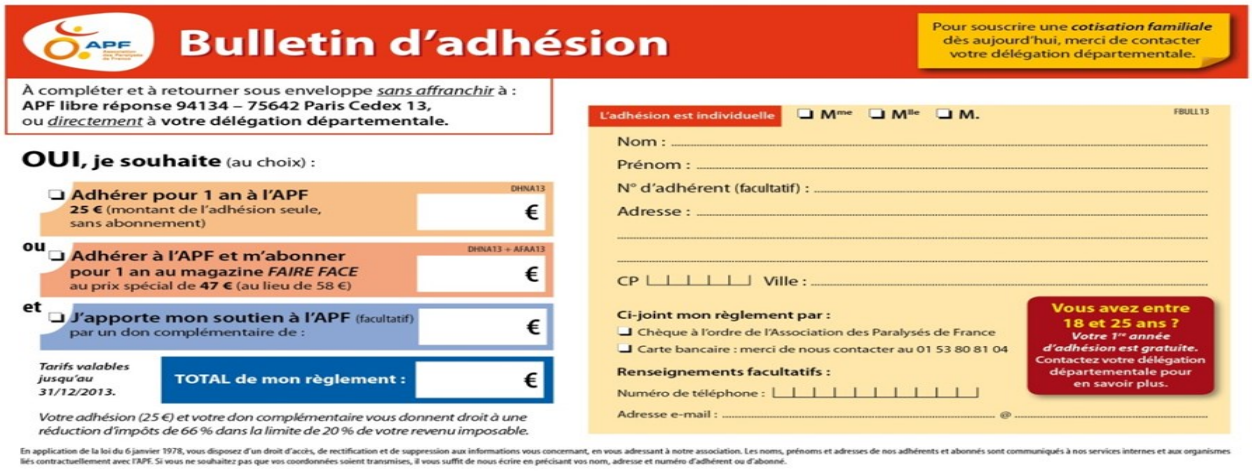

Bulletin d'adhésion

Pour souscrire une *cotisation familiale* dès aujourd'hui, merci de contacter votre délégation départementale.

À compléter et à retourner sous enveloppe *sans affranchir* à : APF libre réponse 94134 – 75642 Paris Cedex 13, ou *directement* à votre délégation départementale.

OUI, je souhaite (au choix) :

- ❑ **Adhérer pour 1 an à l'APF** 25 € (montant de l'adhésion seule, sans abonnement) DHNA13 €
- ou ❑ **Adhérer à l'APF et m'abonner** pour 1 an au magazine *FAIRE FACE* au prix spécial de 47 € (au lieu de 58 €) DHNA13 + AFAA13 €
- et ❑ **J'apporte mon soutien à l'APF** (facultatif) par un don complémentaire de : €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2013. **TOTAL de mon règlement :** €

Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

L'adhésion est individuelle ❑ Mme ❑ Mlle ❑ M. FBULL13

Nom : ……

Prénom : ……

N° d'adhérent (facultatif) : ……

Adresse : ……

CP ❙❙❙❙❙ Ville : ……

Ci-joint mon règlement par :

❑ Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

❑ Carte bancaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04

Renseignements facultatifs :

Numéro de téléphone : ❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙

Adresse e-mail : …… @ ……

Vous avez entre 18 et 25 ans ? *Votre 1re année d'adhésion est gratuite.* Contactez votre délégation départementale pour en savoir plus.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.